

Intervention en Espaces Confinés

L'employeur est tenu par la loi de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés (*article L. 4121-1 du code du travail*).

Présentiel - Synchrone

Un salarié conscient des risques et des moyens de prévention mis à sa disposition par son employeur est un facteur de réduction des accidents du travail.

Objectifs

Etre capable d'intervenir en espace confiné en respectant la recommandation R447 et les procédures internes à l'entreprise

Les + métier

Intervenir en sécurité dans un espace confiné. TAUX DE REUSSITE : 100%



Public Visé

Toute personne intervenant en espace confiné

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Intégrer la prévention au déroulement du chantier (Sécuriser l'intervention)

Respecter les procédures

Repérer et identifier les risques liés aux interventions en espaces confinés

Savoir utiliser les EPC et EPI en fonction du risque

Connaître et entretenir son matériel

Préparer et organiser son intervention

Parcours pédagogique

THEORIE : 40%

- La réglementation R447
- Les espaces confinés : définition et exemples
- Les risques et les moyens de prévention associés
- Les mesures de prévention
- Description des EPI : Contrôleur d'atmosphère, Harnais, Stop chute, trépied
- Les vérifications (visuelles, fonctionnelles, réglementaires), l'utilisation et l'entretien des EPI
- La ventilation naturelle et mécanique
- Les procédures d'intervention en espaces confinés

PRATIQUE : 60%

Sur site, lors des divers scénarii mis en place, les stagiaires pourront pratiquer et s'exercer à diverses situations dégradées en fonction des précaunisations de la R447. Les spécificités des deux rôles (intervenant et surveillant) seront abordés pour chaque stagiaire.

La vérification, l'ajustement, l'utilisation et le réglage des EPI et EPC afin de maîtriser les risques liés à ces interventions spécifiques.

Méthodes pédagogiques

Méthode pédagogique active et participative : apports didactiques, études de cas, mises en situation et nombreux échanges. Les mises en situation permettront aux stagiaires de vérifier leurs acquis

Moyens pédagogiques utilisés :

- Supports de cours visuels ou power point
- Revue de presse accessible via un DRIVE à disposition
- Procédures internes du client
- Matériel de signalisation de l'intervention
- Appareils respiratoires
- Système antichute
- Détecteurs
- Mémo individuel
- Attestation individuelle

Qualification Intervenant·e·s

2 formateurs qualifiés pour les interventions en espace confiné

Méthodes et modalités d'évaluation

Vérification et validation des acquis des stagiaires par le formateur lors des différents exercices en contrôle continu et QCM en fin de stage

Modalités d'accessibilité handicap

Etablissement de 5ème catégorie répondant à la politique 'Accessibilité Handicap' + Adaptation des moyens aux personnes en situation de handicap



Durée

14.00 Heures

2

Jours

Effectif

De 4 à 8 Personnes



Contactez-nous !

Sophie RENAUD
Responsable pédagogique

Tél. : 0344650800
Mail : contact@gesfor.fr